

# B4 | SPORTS

III HOCKEY

## Le Canadien ne baissera pas les bras cette saison, dit Gallagher

Le Tricolore a réussi à remonter la pente deux fois plutôt qu'une et à gagner en bris d'égalité, samedi, contre les Canucks de Vancouver

ALEXIS BÉLANGER-CHAMPAGNE  
LA PRESSE CANADIENNE

Brendan Gallagher a persisté et signé : rien n'ébranlera la confiance du Canadien de Montréal cette saison.

Comme la veille, le Tricolore avait pris les devants en première période, samedi soir face aux Canucks de Vancouver. Et comme la veille, les visiteurs avaient renversé leurs rivaux en deuxième période. Mais cette fois, le Canadien a réussi à remonter la pente deux fois plutôt qu'une et à gagner en bris d'égalité.

« Peu importe ce que ce groupe a traversé, notre confiance n'a jamais été ébranlée, a dit Gallagher après la victoire de 5-4 en tirs de barrage. C'est bien, parce que j'ai joué dans des équipes où, quand les choses allaient mal, la confiance piquait du nez.

« Nous avons confiance en ce que le personnel d'entraîneurs demande et nous sommes un groupe confiant, peu importe le passé », a-t-il dit.

D'ailleurs, le sourire de Gallagher en visioconférence détonnait avec les longs visages observables après les récentes défaites en bris d'égalité.

L'entraîneur-chef par intérim, Dominique Ducharme, avait admis que les insuccès de sa troupe en bris d'égalité, particulièrement en prolongation, étaient devenus une barrière mentale. Ducharme était heureux de pouvoir tourner la page, après une première victoire en dix occasions.



Gallagher totalise 12 buts en 31 parties cette saison. On le voit ici lors du match de vendredi.

PAUL CHIASSON  
LA PRESSE  
CANADIENNE

« Peut-être que nous allons pouvoir parler d'un autre sujet », a-t-il rétorqué lors de sa conférence de presse.

À travers les hauts et les bas de la rencontre de samedi, Ducharme a souligné l'énergie de certains joueurs sur la patinoire et le calme de vétérans sur le banc.

« Certains joueurs agissent sur la glace. Le trio de Danault est un bon

exemple, a-t-il dit. J'ai aimé le match de Jonathan Drouin, la manière qu'il patinait. Sur le banc, des gars comme Weby [Shea Weber] et Corey Perry, des vétérans, ont les bons mots pour calmer les choses. »

Comme ce fut si souvent le cas lors des deux saisons précédentes, le trio de Phillip Danault, Tomas Tatar et

Gallagher a été la bougie d'allumage pour le Canadien samedi.

Ils ont été au cœur des trois derniers buts du CH, avant de voir Tatar inscrire le filet vainqueur en tirs de barrage.

« L'un des meilleurs »

« Il est comme un pitbull et il est fort autour du filet, l'un des meilleurs de la ligue à son travail, a dit Tatar au sujet de Gallagher, auteur du but égalisateur en troisième période. Il me rappelle un peu Tomas Holmstrom. Il n'y a pas beaucoup de joueurs qui peuvent faire ce qu'il fait autour du filet.

« C'est son espace de prédilection. Il sait comment réagir, comment se battre », a-t-il ajouté.

Gallagher totalise 12 buts en 31 rencontres cette saison. Il se dirigerait vers la troisième campagne de sa carrière d'au moins 30 buts, si le calendrier comptait 82 matchs.

Parmi les 12 buts de Gallagher cette saison, 2 ont créé l'égalité, 5 ont rompu une impasse et 2 autres ont donné le ton à une remontée du Tricolore; 4 ont été marqués en troisième période. La fiche du Canadien quand il fait bouger les cordages au moins une fois ? Elle est de 7-1-3.

Si Gallagher a reconnu que la victoire de samedi faisait du bien, il est du genre à garder les yeux fixés droit devant.

« Toutes les victoires sont importantes, surtout quand vous affrontez des rivaux de section chaque soir, a-t-il rappelé. C'était la victoire la plus importante, du moins jusqu'au lendemain matin.

« Dans deux jours [lundi], nous allons affronter une autre équipe affamée. C'est agréable de jouer du hockey compétitif », a évoqué le pugnace attaquant.

Le Canadien commencera une série de trois rencontres face aux Oilers d'Edmonton lundi soir à Montréal. Les deux équipes s'affronteront également mercredi et vendredi au Centre Bell.

Le classement de la section Nord s'est resserré au cours des dernières semaines. Après les matchs de samedi, 9 points séparent les Maple Leafs de Toronto et les Oilers, à égalité en tête avec 42 points chacun, des Flames de Calgary, au sixième rang avec 33 points. Le Canadien se retrouvait toujours au quatrième rang, avec 37 points en banque.

## AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

**CONSULTATION PUBLIQUE**  
OCPM.QC.CA

**Consultation publique**  
Projet de règlement P-04-047-219 et projet de règlement P-21-008  
Développement du site Louvain Est dans l'arrondissement d'Ahuentsic-Cartierville

Le conseil municipal a adopté, lors de son assemblée du 25 janvier 2021 (séance du 26 janvier), le projet de règlement P-04-047-219 intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal » et le projet de règlement P-21-008 intitulé « Règlement autorisant la construction, la transformation et l'occupation de bâtiments à des fins principalement résidentielles sur le lot numéro 2 497 668 du cadastre du Québec, bordés par les rues Saint-Hubert, de Louvain Est, et l'avenue Christophe-Colomb ».

L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) tiendra une consultation sur ces projets de règlement et rend accessible la documentation pertinente.

**OBJET DE LA CONSULTATION**  
Adoption d'un projet de règlement en vertu de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal

Le projet de règlement P-21-008 prévoit des dispositions pour le lot visé notamment en matière des usages prescrits, d'implantation des bâtiments, de hauteur, de stationnement et de quais de chargement. Le projet de règlement contient aussi des dispositions spécifiques à certains secteurs, notamment pour les terrains situés près de la voie ferrée et pour le plan d'implantation et d'intégration architecturale.

**Modification au Plan d'urbanisme**  
Le projet de règlement P-04-047-219 prévoit notamment le remplacement des cartes « Les secteurs établis, les secteurs à construire et les secteurs à transformer » et « La densité de construction » de la partie I du Plan d'urbanisme à l'égard du territoire de l'arrondissement d'Ahuentsic-Cartierville. De plus, le chapitre 1 de la partie II de ce plan concernant l'arrondissement d'Ahuentsic-Cartierville est modifié par la création d'un nouveau secteur à transformer.

**DÉROULEMENT**  
La consultation se fera en deux parties. La première partie sera consacrée à des séances d'information pendant lesquelles les projets seront présentés et où les citoyens et groupes seront invités à poser toutes les questions qu'ils souhaitent poser sur les projets de règlement et leurs conséquences.

La deuxième partie est destinée à entendre les opinions des citoyens et groupes, verbalement ou par écrit.

**DOCUMENTATION**  
Les personnes et organismes désirant prendre connaissance des projets de règlement et de la documentation pertinente sont invités à le faire sur le site Internet de l'Office : [ocpm.qc.ca/louvain-est](http://ocpm.qc.ca/louvain-est).

**ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE**  
L'OCPM convie les personnes et organismes souhaitant participer à deux séances d'information virtuelles qui seront diffusées en direct sur [ocpm.qc.ca/louvain-est](http://ocpm.qc.ca/louvain-est), sur Facebook, et sur YouTube (@OCPMONTREAL). Ces séances demeureront disponibles pour visionnement après leur tenue.

La première séance se tiendra le mercredi 7 avril à 19 h et servira à présenter le projet et les projets de règlement. À la suite de cette présentation, les citoyens et les groupes seront invités à faire parvenir en ligne ou par téléphone les questions qu'ils souhaitent poser.

Ces questions recevront réponses lors de la deuxième séance d'information virtuelle qui se tiendra le mercredi 21 avril à 19 h. À cette occasion, des questions pourront aussi être posées en direct par téléphone.

À compter du 22 avril, les citoyens et les groupes pourront donner leur opinion en ligne, par la poste ou par message téléphonique. La date limite pour indiquer son intention de présenter une opinion oralement devant la commission est le 6 mai.

Une première séance d'audition des opinions avec les commissaires aura lieu le 11 mai à 19 h de façon virtuelle et avec une possibilité de présence le 13 mai à 15 h, au Centre communautaire Ahuentsic, au 10780, rue de Laverdure, si les conditions le permettent.

Ces rencontres se tiendront en conformité avec toutes les règles gouvernementales (normes sanitaires) qui s'appliquent.

Renseignements : Gilles Vézina à l'OCPM 514 872-8510  
Fait à Montréal, le 22 février 2021  
Le greffier de la Ville de Montréal,  
Yves Saindon, avocat

**AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION (135,136 et 137 C.P.C.) PAR ORDRE DE L'HUISSIER :**

Avis donné à 9371-0788 QUÉBEC INC. de vous présenter au greffe de la COUR DU QUÉBEC du district judiciaire de MONTRÉAL situé au 1 RUE NOTRE-DAME EST à MONTRÉAL, dans les 30 jours afin de recevoir la DEMANDE INTRODUCTIVE D'INSTANCE, AVIS D'ASSIGNATION ET LISTE DES PIÈCES laissée à votre attention dans la cause numéro 500-22-26528-212.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis d'assignation qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Montréal, le 18 MARS 2021  
Jean-François Beaudet  
Huissier de justice #1045

**AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION (135,136 et 137 C.P.C.) PAR ORDRE DE L'HUISSIER :**

Avis donné à 9389-9110 QUÉBEC INC. de vous présenter au greffe de la COUR DU QUÉBEC du district judiciaire de MONTRÉAL situé au 1 RUE NOTRE-DAME EST à MONTRÉAL, dans les 30 jours afin de recevoir la DEMANDE INTRODUCTIVE D'INSTANCE, AVIS D'ASSIGNATION ET LISTE DES PIÈCES laissée à votre attention dans la cause numéro 500-22-26528-219.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis d'assignation qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Montréal, le 18 MARS 2021  
Jean-François Beaudet  
Huissier de justice #1045

**Boucherville**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES SP-21-18**  
FOURNITURE ET PLANTATION D'ARBRES ET D'ARBUSTES DANS DEUX ÎLOTS BOISÉS (2<sup>e</sup> DEMANDE)

Documents d'appels d'offres disponibles : le lundi 22 mars 2021  
Ouverture des soumissions : le jeudi 22 avril 2021, à 10 h

Les documents d'appels d'offres peuvent être obtenus en s'adressant au Système électronique d'appel d'offres (SEAO) à l'adresse suivante : [www.seao.ca](http://www.seao.ca) ou au : 1 866 669-7326.

La Ville de Boucherville ne s'engage à accepter ni la meilleure ni aucune des soumissions reçues.

Gaston Perron, Directeur  
Direction des finances et des approvisionnements

**DELAIS DE RÉSERVATION (2 jours ouvrables)**

Avis légaux et appels d'offres

Les réservations avant 14 h pour publication deux (2) jours plus tard.

Édition du samedi : Réservations le jeudi avant 14 h  
Édition du lundi : Réservations le vendredi avant 10 h  
Édition du mardi : Réservations le vendredi avant 15 h

[avisdev@ledevoir.com](http://avisdev@ledevoir.com)  
Tél. : 514-985-3452 et 514-985-3344



Leylah Fernandez lors d'un match à Melbourne en février  
PATRICK HAMILTON AGENCE FRANCE-PRESSE

III TENNIS

## La Québécoise Leylah Fernandez gagne un premier titre à la WTA

LA PRESSE CANADIENNE  
À MONTERREY

La Québécoise Leylah Fernandez a remporté un premier titre à la WTA, dimanche, gagnant 6-1 et 6-4 contre Viktorija Golubic, à Monterrey.

Classée 88<sup>e</sup> au monde, la Lavalloise de 18 ans a battu en 91 minutes la Suisse de 28 ans, qui est 102<sup>e</sup>.

Fernandez a obtenu quatre des cinq bris de la rencontre.

Fernandez est parvenue à garder son service dans un très long premier jeu, où elle a commis deux doubles fautes d'affilée.

Elle a finalement dominé la première manche, réglée en 36 minutes.

Un bris a donné à la Canadienne l'avance 5-4 au deuxième set.

Au dernier jeu, Fernandez a fait 40-30 avec un coup en décroisé avant de triompher sur un passing, à sa première balle de match.

C'était un premier duel entre ces deux joueuses.

Golubic a été battue en finale il y a deux semaines, à Lyon.

Fernandez en était à la deuxième finale de sa carrière, après Acapulco l'an dernier.